

Mesdames, messieurs, les années passent et les éditos aussi. Toujours la Covid avec des formes changeantes, mais des conséquences différentes avec l'obligation vaccinale qui nous a été imposée. Et toujours cette question : « Les hôpitaux peuvent-ils tenir encore longtemps ? »

Nous voyons bien que l'impact est retentissant sur nos organisations quotidiennes et que les décisions prises pour soutenir les personnels des établissements publics creusent tous les jours un fossé entre les différents personnels publics et privés non lucratifs. Nous nous efforçons à chaque instant de combler cet écart par des mesures financières ponctuelles et par un effort sans précédent sur le plan de développement des compétences pour assurer des perspectives à tous.

Je veux vous dire que l'AHBFC reste solidement implantée sur ses territoires et investie dans ses missions, par vos engagements personnels et professionnels (cf. notamment la liste des Médailles d'Honneur du Travail 2021 jointe à ce journal), et je vous en remercie.

De protocole en protocole, d'obligation en contrainte pour protéger les plus faibles d'entre nous, nous acceptons. Alors l'AHBFC, dont les valeurs reposent sur une certaine idée de l'**humain** et surtout du **respect** d'autrui et sa considération dans toutes ses composantes, se doit de tenir son rang.

Nous avons, souvent, évoqué l'idée du **citoyen** en nous appuyant sur la non stigmatisation, alors appliquons à nous-mêmes et à nos actes cette idée qui nous permet de vivre en **société**. Ainsi, nous continuerons, dans le respect de chacun, à répondre, au mieux de nos moyens, aux besoins de la population souffrant de maladie psychiatrique ou de handicap psychique et donc d'isolement.

L'année 2022 verra la mise à jour de notre **projet institutionnel**, véritable feuille de route quinquennale fixant les organisations à mettre en œuvre dans le cadre de nos missions.

Ce matin en écrivant cet éditto, je vois de ma fenêtre la belle campagne haute-saônoise, sous le soleil montant, teintée d'une légère brume faiblissante et je crois que sur l'ensemble de nos territoires, nous pouvons tous formuler le souhait d'une année meilleure. Acceptez les meilleurs vœux de joie et de santé pour l'année 2022, du Conseil d'Administration et de moi-même.

Luc BÉNET

Directeur Général de l'AHBFC



SOMMAIRE

- Actualités -

Docteur Junior	2
Un espace d'apaisement à Renoir	2
PROCH'Parole au centre médico-psychologique de Montbéliard	3
Une subvention de la Fondation des Hôpitaux pour les MDA	3
Arcadie : nouveaux projets !	4

- Qualité & sécurité des soins -

Objectif certification : bilan 1 ^{ère} évaluation interne	5
--	---

- Des missions et des Hommes -

La cellule qualité, un partenaire à vos côtés au quotidien	6
--	---

- Zoom sur... -

Déploiement d'un Dispositif Transversal Extra-hospitalier (DTE)	7
---	---

- Fenêtre sur... -

Nouveaux retraités	8
Village de Noël au CPG de Lure	8
Halloween à l'HJA de Gray	8
Cirque à l'HJA de Valentigney	8

Docteur Junior

Un statut valorisé à l'AHBFC

Les étudiants en médecine en 4^e année du 3^e cycle de spécialité peuvent être nommés « Docteur Junior », un statut régi par le décret du 3 juillet 2018...

Après avoir validé les **compétences et connaissances cliniques** nécessaires à l'entrée en 4^e année, soutenu sa thèse et obtenu son **diplôme de Docteur en Médecine**, l'étudiant est nommé Docteur Junior par le centre hospitalier universitaire. Il est ensuite affecté par l'Agence Régionale de Santé au sein du lieu de stage souhaité. Le Docteur Junior a la possibilité de réaliser une 5^e année en vue d'obtenir une mention spécifique.

Souhaitant offrir à ces étudiants une **passerelle attractive vers leur futur exercice**, l'AHBFC valorise les **Docteurs Juniors par un versement complémentaire** de l'ordre de 50% des émoluments bruts mensuels du secteur public.

Le contrat d'indemnité d'études et de projet professionnel, proposé par l'AHBFC aux internes de psychiatrie et de médecine générale souhaitant un accompagnement financier durant leur 3^e cycle, a aussi été actualisé pour intégrer ce nouveau statut.

Le Docteur Junior exerce des fonctions de prévention, de diagnostic et de soins avec pour objectif de parvenir progressivement à une pratique professionnelle autonome. Il suit sa formation sous le régime de l'autonomie supervisée en réalisant seul certains actes. Pour les autres, les conditions en vigueur pour les internes s'appliquent.

En mai 2021, l'AHBFC a accueilli le 1^{er} étudiant bénéficiant de ce statut : le Docteur Jean-François CROLET (ci-contre) a réalisé son dernier semestre d'internat au sein du secteur de psychiatrie générale 70G04, basé à Vesoul, où il exerce désormais en qualité de psychiatre depuis novembre dernier. « *Le titre de Docteur Junior permet un apprentissage du métier de psychiatre [...] Ce statut m'a permis, toujours dans le cadre d'une supervision adaptée, de prendre en charge de manière quasiment complète des patients, de réaliser des actes tels que des certificats médicaux, etc. Cette transition m'a aidé sur ma position et la confiance en moi vis-à-vis de mon statut actuel* » explique le Dr CROLET. La dynamique se poursuit avec l'accueil d'un nouveau Docteur Junior, Benjamin DEFOSSÉ, affecté au sein de ce même service pour le semestre d'internat en cours...



Un espace d'apaisement à Renoir

Un nouvel outil thérapeutique bénéfique à la relation soigné/soignant...



Depuis l'été dernier, l'unité intersectorielle de soins sans consentement Renoir située à Saint-Rémy-en-Comté dispose en son sein d'un salon aménagé et équipé pour créer un environnement sensoriel visant à apaiser les troubles anxieux.

Créé à l'initiative de l'équipe, « *l'espace d'apaisement a été réfléchi dans une approche humaniste du soin et s'inscrit dans une évolution des pratiques* » explique Nathalie LAUER, cadre de santé à Renoir.

L'accès à cet espace peut être proposé par un infirmier au patient présentant des troubles anxieux, des angoisses, ou à la demande du patient lui-même, selon son état clinique. Il est accompagné par un soignant qui l'aide à choisir « l'outil » adéquat (visualisation de paysages, programme de détente musicale*, etc.) pour sa séance d'une vingtaine de minutes.

*Certains de ces outils peuvent aussi parfois être utilisés en chambre, pour les difficultés d'endormissement.

Le bénéfice thérapeutique sur le patient de ce soin à part entière est ensuite évalué. L'objectif est de lui permettre de diminuer sa tension interne tout en limitant la prise médicamenteuse voire le recours à des mesures d'isolement ou de contention, conformément aux recommandations de la Haute Autorité de Santé.

NB : Cet espace est distinct de la salle de relaxation qui est quant à elle plutôt utilisée pour des séances collectives.

- ACTUALITÉS -

PROCH'Parole au centre médico-psychologique de Montbéliard

Un groupe de parole destiné à l'entourage des patients souffrant de troubles psychiques

Déployé en lien avec l'intra et l'extra hospitalier, cet espace d'écoute et d'échanges sera le premier maillon de l'accompagnement proposé aux proches des patients par le CMP adulte montbéliardais, complétant ainsi les séances de BREF et de soutien aux familles.

« Être confronté à la souffrance psychique nécessite de comprendre la maladie et ses symptômes. Les comportements inadaptés et la violence peuvent jalonner le quotidien... » expliquent Annie DAVAL, Cécile AMARGER et Pascale SERVAIS, infirmières et animatrices du groupe. « Alternant entre sentiments d'épuisement, d'impuissance, de culpabilité et d'ambivalence, les familles, souvent démunies, ont besoin d'être entendues et soutenues. Reconnaître leur souffrance permet de créer et de pérenniser le lien avec les soignants. L'organisation des soins en psychiatrie doit également être expliquée à la famille qui peut ainsi devenir une alliée, avec des connaissances qui lui sont propres. »

L'objectif du groupe de parole est de réunir des personnes ayant des expériences similaires, pour leur permettre de partager leur vécu et de relativiser leur propre situation.



Présenté à l'UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) de Besançon et Belfort et à des familles lors d'un café rencontre en novembre 2021, le projet avait été accueilli avec intérêt et enthousiasme. Lors de la première réunion le 9 décembre dernier (photo), les participants ont pu exprimer leurs difficultés et la nécessité de ce groupe d'échanges.

Une subvention de la Fondation des Hôpitaux pour les MDA

De nouvelles formations et du matériel supplémentaire financés



La Fondation des Hôpitaux a octroyé à nos Maisons de l'Adolescence (MDA) 30 000 € via un programme de soutien financier à ce type de structures lancé dans le cadre de la crise sanitaire, afin de les aider à « faire face à l'évolution de l'état psychique des jeunes et d'assurer des prises en charge adaptées. »

Les projets présentés dans ce cadre par les MDA gérées par l'AHBFC comportaient 2 axes majeurs : la **formation des équipes** pour mieux accompagner les jeunes et le **renforcement des équipements** des différents sites.

- ✓ La MDA de l'Aire Urbaine souhaite développer de nouvelles approches dans la prise en charge individuelle des adolescents par le biais de **formations collectives pour l'équipe** (notamment l'initiation aux thérapies cognitives et comportementales et la médiation animale) et de **nouveaux outils et supports d'animation** à utiliser en individuel ou en collectif (chariot Snoezelen, jeux de plateau...).
- ✓ Les professionnels de la MDA de la Haute-Saône vont pouvoir se former aux **nouvelles problématiques rencontrées en lien avec le contexte COVID**.

- ✓ L'aménagement et l'équipement avec des **chauffeuses de couleurs vives** agrémentent les espaces d'accueil du site belfortain qui bénéficiera également de **matériel multimédia** à l'instar de celui de Montbéliard.



- ✓ De **nouveaux matériels informatiques et téléphoniques** renforceront l'équipement des sites du bassin haut-saônois.
- ✓ Nos 2 MDA bénéficieront d'un **nouvel outil de recueil et de suivi des données des usagers**.

Les MDA se sont également vu offrir dans ce cadre 2 abonnements d'un an à des magazines destinés aux jeunes.

Depuis l'ouverture d'un 7^e site sur l'Aire Urbaine* le 15 novembre dernier, nos MDA proposent désormais 12 lieux d'accueil du public au total : Belfort, Montbéliard, Héricourt, Valentigney, Audincourt, Delle, *Beaucourt, Gray, Vesoul, Luxeuil-les-Bains, Lure et Rioz.

- ACTUALITÉS -

Arcadie : nouveaux projets !

Un accès à l'art pour tous, sans barrières

Après une mise entre parenthèses de l'atelier Arcadie liée à la pandémie, les activités de groupe ont enfin pu reprendre courant 2021. Une « bouffée d'oxygène » mais aussi l'occasion pour l'animateur, Alain TROUSSEAU et Laurence BEVILACQUA, coordinatrice du pôle personnes handicapées de « repenser ce qu'il était possible d'apporter aux patients/résidents... »

En réponse aux sollicitations de plus en plus nombreuses de différents services du secteur sanitaire mais aussi social, le fonctionnement d'Arcadie, auparavant réservé aux résidents des structures médico-sociales de l'AHBFC, a ainsi été réorganisé dans une **dynamique globale d'ouverture**.

« Nous souhaitons développer chaque année 2 projets permettant d'aboutir à une exposition ou autre réalisation durable » détaille Laurence : l'un au sein de l'Association et l'autre à l'extérieur...

« L'objectif est de permettre à davantage d'usagers de bénéficier de l'atelier et de mieux le faire connaître, pas seulement comme une activité mais en tant que véritable outil thérapeutique et de bien-être. »

Un premier projet « intra » a pu se mettre en place dès l'an dernier avec l'**unité de réhabilitation psychosociale Courbet** dont l'équipe souhaitait décorer les locaux de manière originale et personnalisée, avec la participation de patients.

Pour commencer, des œuvres réalisées dans le cadre d'Arcadie ont été temporairement exposées en juin au sein de cette unité afin de donner envie aux patients de visiter l'atelier situé lui aussi à Saint-Rémy-en-Comté...

Un travail d'accompagnement préparatoire a été réalisé avec l'équipe de Courbet, notamment Estelle GARRET, cadre de santé et Alice BERTO, neuropsychologue.



ARCADIE À L'ART DANS LA RUE À LUXEUIL-LES-BAINS EN 2021

Chaque semaine, 6 à 7 patients passent une demi-journée à l'atelier pour préparer une exposition pérenne sur Courbet où « ils laisseront ainsi un témoignage via leur production... » La proximité leur permet de se rendre seuls sur Arcadie, une démarche s'inscrivant dans leur projet de vie. Pourtant, « ils ont l'impression de voyager lorsqu'il s'y rendent ! » « Au début il y a eu quelques tâtonnements, la peur du blanc... » relate Alain « mais ils se sont prêtés au jeu et l'évolution est positive, avec une vraie dynamique de groupe » se réjouit-il.

Ce rendez-vous est devenu un incontournable qui leur apporte un **apaisement par rapport à leurs angoisses du quotidien**, plusieurs parlant même du « bonheur » que cela leur procure.

La continuité des activités de l'atelier est assurée avec la **poursuite d'expositions et autres projets récurrents** en 2022 : participation à la biennale internationale d'art contemporain de Charquemont en juin, au festival l'Art dans la Rue de Luxeuil-les-Bains en septembre, etc. Une nouvelle exposition d'Arcadie aura également lieu en février au sein de l'IRTS de Franche-Comté à Besançon. Les artistes auront des temps de présence pour échanger avec les visiteurs tandis qu'un groupe d'étudiants projette de venir ensuite visiter l'atelier.

Par ailleurs, cette année, pour la première fois, **Arcadie accueillera un artiste en résidence**, qui viendra ainsi découvrir nos artistes et exposer ses propres œuvres... !



SÉANCE DE TRAVAIL DES PATIENTS DE COURBET À L'ATELIER ARCADIE



- QUALITÉ & SÉCURITÉ DES SOINS -

Objectif certification : bilan 1^{ère} évaluation interne



Comme détaillé dans le précédent numéro de ce journal, 4 des 5 méthodes d'évaluation du nouveau référentiel de certification ont été expérimentées au sein de nos établissements sanitaires au printemps dernier pour se préparer à la visite des experts de la Haute Autorité de Santé, prévue fin juin 2022. La cellule qualité de l'AHBFC a synthétisé les résultats de cette première phase d'évaluation afin de les partager avec l'ensemble de nos professionnels.

CHAPITRE 1 - Le patient : qualité de sa prise en soins, respect des droits et des besoins spécifiques, proches et aidants associés aux soins...

POINTS FORTS

- ✓ Le patient est informé, son implication et son consentement sont recherchés.
- ✓ La confidentialité, l'intimité et la dignité du patient sont respectées.
- ✓ La douleur est prise en compte au plus tôt dans la prise en soins.
- ✓ Le patient est acteur de ses soins (recueil et libre expression du point de vue).
- ✓ Des activités favorisant l'ouverture vers l'extérieur et le maintien de l'autonomie sont proposées.

PISTES DE PROGRÈS

- ✓ Améliorer l'information destinée aux patients (dépliants/affichage)
- ✓ Sensibiliser les professionnels (échelles de douleurs, prescription de « si besoin »)
- ✓ Associer davantage les proches et aidants dans le projet de soins (consigner les échanges)
- ✓ Adapter la signalétique, les locaux et les accès à toutes les formes de handicap



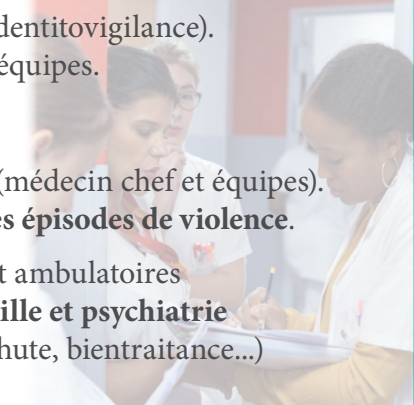
CHAPITRE 2 - Les équipes de soins à tous les niveaux : pertinence, efficacité et sécurité des soins, concertation et coordination, maîtrise des risques associés aux soins, événements indésirables...

POINTS FORTS

- ✓ Les équipes maîtrisent les risques liés aux pratiques (risque infectieux, identitévigilance).
- ✓ Les événements indésirables sont déclarés, partagés et exploités avec les équipes.
- ✓ Les professionnels sont sensibilisés au recueil d'indicateurs qualité.
- ✓ Des dispositions d'accès précoce aux soins existent.
- ✓ Les mesures de restriction des libertés sont argumentées et réévaluées (médecin chef et équipes).
- ✓ Des conduites à tenir sont définies pour prévenir et prendre en charge les épisodes de violence.

PISTES DE PROGRÈS

- ✓ Renforcer les liens entre les unités de réhabilitation, extrahospitalières et ambulatoires
- ✓ Formaliser une conduite à tenir afin de faire du lien entre médecine de ville et psychiatrie
- ✓ Proposer aux équipes des temps d'échanges thématiques (EI, ENNOV, chute, bientraitance...)
- ✓ Rappeler les dispositifs de vigilances sanitaires



CHAPITRE 3 - L'établissement et sa gouvernance : insertion territoriale, orientation stratégique, engagement des patients, dynamique d'amélioration qualité et sécurité des soins

POINTS FORTS

- ✓ L'établissement est porteur de missions institutionnelles et il définit ses orientations stratégiques.
- ✓ La politique qualité est élaborée de façon participative avec les managers.
- ✓ L'élaboration des protocoles et procédures associe les professionnels.
- ✓ Les professionnels sont formés aux situations d'urgence (violences, maltraitance, plan d'urgence).
- ✓ La continuité des soins est garantie par des solutions RH alternatives (intérim, mobilité interne).

PISTES DE PROGRÈS

- ✓ Communiquer sur le Projet Territorial de Santé Mentale
- ✓ Intégrer les orientations stratégiques des différents secteurs d'activité dans la politique qualité
- ✓ Réaliser des formations spécifiques au management
- ✓ Encourager les mesures favorisant l'esprit d'équipe
- ✓ Améliorer le lien entre médecine de ville et psychiatrie
- ✓ Anticiper davantage les situations de tensions hospitalières saisonnières
- ✓ Proposer aux représentants des usagers de participer à des actions qualité (enquête flash, audit)



VISUELS IHAS

- DES MISSIONS ET DES HOMMES -

La cellule qualité, un partenaire à vos côtés au quotidien

Un partenaire à vos côtés au quotidien


Actuellement composée de 6 membres qui dépendent directement de la direction générale, la cellule qualité de l'AHBFC a vu le jour en 2000. « Sa mission principale est d'accompagner les professionnels dans les tâches du quotidien pour leur permettre d'améliorer en continu leurs pratiques et activités » résume le Docteur Valérie VALOT, responsable qualité et coordinatrice de la gestion des risques associés aux soins.

Quel est le périmètre de la cellule qualité ?

L'action de la cellule qualité s'étend sur l'ensemble des structures de l'AHBFC et sur toutes les activités qui concourent à la prise en soins et à l'accompagnement du patient et plus particulièrement : l'accueil, le respect de sa dignité, de ses droits, la coordination et la continuité des soins, l'information sur sa maladie et ses soins, la sécurité et la gestion des risques, la tenue et l'accessibilité à son dossier, l'évaluation de sa satisfaction.

Quel est son rôle ?

C'est l'organe de mise en œuvre de la démarche qualité et gestion des risques associés aux soins au sein de l'AHBFC, elle est force de propositions auprès du comité de pilotage et a pour missions :

- 
- ✓ d'élaborer, d'organiser et de piloter les **orientations stratégiques** en matière de qualité et gestion des risques associés aux soins,
 - ✓ d'**informer et communiquer** sur la démarche qualité et la gestion des risques,
 - ✓ de **sensibiliser et former les professionnels du terrain**, de coordonner les démarches de certification,
 - ✓ de gérer les **déclarations d'événements indésirables** et la **diffusion des protocoles**.

Focus Certification

Depuis plusieurs mois déjà, les chargés de missions de la cellule qualité œuvrent pour préparer les équipes à la future certification de nos établissements sanitaires prévue cette année. De nombreuses interventions ont eu et vont avoir lieu dans les différentes structures de notre Association.

(Plus d'informations en page 5)

L'ÉQUIPE DE LA CELLULE QUALITÉ



Au 1^{er} rang, de gauche à droite : DR VALÉRIE VALOT, RESPONSABLE QUALITÉ ET COORDINATRICE DE LA GESTION DES RISQUES ASSOCIÉS AUX SOINS, FRÉDÉRIC MELINE, GESTIONNAIRE DES RISQUES ASSOCIÉS AUX SOINS
Au 2^e rang : MICKAËL TRANCHEVEUX, RENAUD GARRET* & CATHERINE SUCHET, CHARGÉS DE MISSION
À l'arrière-plan : CATHERINE MILOT, SECRÉTAIRE

*De nouveaux chargés de missions...

Arrivés à la cellule qualité en juillet 2021, Renaud et Mickaël sont venus rejoindre l'équipe suite aux départs en retraite de Christine MARION et James AMIOT. Tous deux **issus d'une formation qualité**, ils sauront combiner leurs expériences et leurs compétences pour répondre aux besoins du terrain et accompagner les professionnels.

N'hésitez pas à les solliciter !

- ZOOM SUR... -

Déploiement d'un Dispositif Transversal Extra-hospitalier (DTE)

Une innovation majeure dans l'offre actuelle sur le bassin haut-saônois

Forte d'une expérience réussie en gestion de cas dans le champ des troubles neuro-cognitifs, il est apparu pertinent pour notre Association d'étendre cette méthode d'intervention à la psychiatrie afin d'améliorer la fluidité du parcours de soins et de vie des patients de plus de 65 ans en situation complexe.

L'AHBFC a porté durant 8 ans la MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie) de Haute-Saône, dont l'activité a été transférée en 2021 suite à une restructuration nationale de l'offre.

Le DTE s'appuie sur la formation et les compétences acquises par les gestionnaires de cas ainsi que sur leur réseau pour adapter cette méthode aux problématiques constatées sur le terrain par les professionnels de nos différents services de psychiatrie adulte.

Quelles sont les missions du DTE ?

- ✓ Favoriser le lien avec l'ensemble des acteurs positionnés dans la situation complexe (médecine de ville, infirmiers libéraux, prestataires à domicile, etc.) pour soutenir et étayer le maintien à domicile.
- ✓ Travailler l'amont et l'aval des hospitalisations en lien avec l'ambulatorio.
- ✓ Tenter d'éviter les réhospitalisations (coordination).
- ✓ Adapter l'environnement aux besoins de la personne (logement, sécurité...).
- ✓ Venir en soutien des aidants en les accompagnant dans la gestion du quotidien.
- ✓ Accompagner les changements de lieu de vie.

Qui est concerné par le dispositif ?

Le dispositif intervient uniquement sur demande des professionnels des services haut-saônois de l'AHBFC.

Il s'adresse aux patients de plus de 65 ans suivis en hospitalisation ou en ambulatorio et susceptibles de présenter au moins un de ces critères :

- ✓ parcours de soins complexe du fait de la multiplicité des acteurs sanitaires, médico-sociaux ou sociaux,
- ✓ rupture de soins et/ou situation d'isolement (refus de soins, manque de ressources, absence d'aidant...),
- ✓ situation nécessitant une évaluation globale à domicile (environnement social et familial, logement, parcours de soins).

CONTACT : 03 84 78 56 62

ou dispositif-transversal-extrahospitalier@ahbfc.fr

Les gestionnaires de cas se positionnent en dehors du soin tout en étant en lien avec l'ensemble des acteurs sans se substituer aux missions des autres professionnels. Cette transversalité leur permet d'apporter un regard extérieur global sur la situation.

Elles interviennent hors les murs et réalisent notamment des accompagnements physiques conditionnant le maintien à domicile et la continuité des soins (rendez-vous médicaux ou administratifs, démarches multiples).

Elles travaillent en binôme sur les situations les plus complexes, avec beaucoup de souplesse quant à la durée et la fréquence de leurs interventions.

La réactivité d'intervention est une autre plus-value du dispositif pour les situations urgentes, une permanence téléphonique a été organisée à cet effet.



Après un état des lieux des besoins réalisé sur le 1^{er} semestre 2021, des rencontres avec l'ensemble des équipes pluridisciplinaires concernées et une première expérimentation avec l'unité Renoir dans le cadre des sorties d'hospitalisation, la possibilité de solliciter le dispositif a été étendue à tous nos services accueillant les patients concernés dès septembre dernier.

« Nous accueillons de plus en plus de personnes âgées avec des problématiques d'orientation à la sortie, le recours au DTE permet à l'équipe d'être plus sereine notamment sur les conditions du retour à domicile... » confirme Nathalie LAUER, cadre de santé. « Nous faisons un état des lieux complet de l'environnement humain et matériel de la personne, les freins et ressources, afin qu'elle ne perde pas les bénéfices des soins » complètent les gestionnaires de cas. Les démarches d'accompagnement sont parfois très « pratico-pratiques » dans le cas par exemple d'un changement de domicile car celui-ci n'est plus adapté (visite de logement, gestion du déménagement, achats d'équipements, etc.)

Le DTE peut aussi rediriger la personne en dehors de la psychiatrie le cas échéant (UCC, EHPAD...)

- FENÊTRE SUR... -

Nouveaux retraités

De septembre à décembre 2021

- ✓ Patricia BEAUCHET - agent hôtelier spécialisé - EHPAD Chantefontaine
- ✓ Catherine BRILLAUD - aide-soignante - Largillière
- ✓ Marianne COLOM - aide-soignante - MAS Le Village de la Forge
- ✓ Franca DI PIETRO - infirmière - CPG Héricourt 1^{er} étage
- ✓ Fabienne DOURNEAU - aide médico-psychologique - UIA Matisse
- ✓ Patrick FAY - médecin généraliste - 70G02
- ✓ Fabienne GARNIAUX - aide-soignante - MAS Le Village Vert du Breuil
- ✓ Nicole GUEUTAL - infirmière - HJA Valentigney
- ✓ Sylvie JATTEAU - aide-soignante - EHPAD Chantefontaine
- ✓ Serge LAMIELLE - infirmier - Courbet
- ✓ Carol MELIS - aide-soignante - Cézanne
- ✓ Valérie MOUTARDE - infirmier - CMPA Gray
- ✓ Colette MULOT - aide-soignante - Villon
- ✓ Jean-Christophe ROCHE - assistant social - CMPA Vesoul
- ✓ Patrick SEILLIER - cadre de santé - 25I02
- ✓ Brigitte VILLEMIN - cadre supérieure de santé - 70Z01

Cirque à l'HJA de Valentigney

« Les arts du cirque en hôpital de jour »

Dans le cadre de son projet retenu pour « Culture & Santé » (cf. À la croisée... n°42), l'unité de psychiatrie générale boroillote (de Valentigney) a donné en décembre 2021 un spectacle à L'Odyssée du Cirque d'Héricourt...



Accompagnés par 2 soignants, 7 patients ont bénéficié de 12 séances d'entraînement avec L'Odyssée du Cirque afin de proposer cette représentation qui s'est déroulée devant un public enthousiaste (patients, familles, soignants) ! L'expérience sera renouvelée en 2022 : un nouveau groupe d'artistes prépare un autre spectacle pour avril...

Halloween à l'HJA de Gray

Pour une ambiance automnale festive

En 2021, l'équipe de l'hôpital de jour adulte (HJA) Egraylois a organisé une très belle fête avec les patients à l'occasion d'Halloween.



« Durant plusieurs semaines, des petites mains ont peint, découpé, assemblé, cloué, cuisiné... » relate Isabelle CHAUVEY, cadre de santé, souhaitant remercier patients et professionnels « pour ce merveilleux moment qui a fait bien des heureux dans la convivialité, le partage et la bonne humeur ! »

Village de Noël au CPG de Lure

Activité thérapeutique & éco-responsable

Fin 2021, de magnifiques chalets de Noël sont apparus au sein du centre de psychiatrie générale (CPG) luron...



La créativité et la minutie des patients de l'hôpital de jour adulte se sont exprimées pour édifier ces décors, à l'aide de matériel de récupération en collaboration avec l'atelier thérapeutique et la ressourcerie luronne. Les objectifs thérapeutiques de l'atelier créatif mené par Carole BOUCARD, infirmière, étaient de travailler la concentration, l'adresse et l'imagination pour une finalité commune : la valorisation.